

# Conseil Municipal

## Extrait du Registre des Délibérations

### Réunion du 11 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 11 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LA COURONNE se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. DAURÉ Jean-François, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, le 5 avril 2017.

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	22
Nombre de procurations de vote :	03

#### PRESENTS

M. DAURÉ Jean-François, Maire  
M. BONNET Jacky, Mme AVRIL Annie, M. GOURDON Jean-François, Melle SEMANE Zahra, M. TEXIER Philippe, Mme FOURRIER Maud, M. LAMBERT Christian et Mme CHEVALEYRE Chantal, Adjoints  
Mme CLERAC Marcelle, Mme DUMAINE Francine, Mme RIVOISY Martine, M. O'BYRNE Jean-Pierre, M. GUITARD Daniel, M. BELLEFAYE Jacques, Mme ROUSSEL Christine, Mme PICHON Delphine, Mme LOBIT Christelle, M. DEPLANQUE Pierre, Mme THOMAS Dolorès, M. PENELLE François et M. DORE Jean-Jacques, Conseillers municipaux.

#### ABSENTS – EXCUSES

M. Luc BESSON, M. BLONDEL Éric, M. COURTAUD Frédéric, Mme HOURY Marylin

#### PROCURATIONS DE VOTE

Mme BILLAUD Marie-Christine à Mme CHEVALEYRE Chantal  
M. AUBINEAU Joseph à Mme LOBIT Christelle  
M. BOUAZZA Laïd à Mme SEMANE Zahra

#### SECRETARE DE SEANCE

Mme CLERAC Marcelle

## TARIFS 2017 – MODIFICATION TARIFS FETE FORAINE ET CIRQUES DELIBERATION N°2017/04 – 069

Il est proposé au Conseil Municipal de revoir les tarifs relatifs au stationnement des métiers et caravanes des forains durant la fête foraine annuelle ainsi que ceux relatifs au stationnement des cirques.

Pour rappel, les tarifs actuels sont les suivants :

<b>Cirques (par jour et par m2)</b>	0,90 €
Dépôt de caution	500,00 €
<b>Fêtes foraines (par jour et par m2)</b>	0,90 €
<b>CAUTION A DEPOSER DE</b>	100,00 €
Stationnement des caravanes avant et après fêtes par jour	2,00 €

Les tarifs suivants sont proposés :

Droits de place métiers des forains et cirques		En euros TTC
Moins de 100 m <sup>2</sup> : par m <sup>2</sup>		1.10 €
De 100 à 200 m <sup>2</sup> : base 100 + formule : base 100 + coefficient X (nombre de m <sup>2</sup> - 100)	Base 100	88.00 €
	Valeur coefficient	0.30 €
Plus de 200 m <sup>2</sup> : base 200 + formule : base 200 + coefficient X (nombre de m <sup>2</sup> - 200)	Base 200	132.00 €
	Valeur coefficient	0.10 €
<b>Droit de place pour le stationnement des caravanes pour la durée de la fête foraine (forfait comprenant 2 jours avant et 1 jour après la fête)</b>		30 €
<b>Droit de place pour le stationnement des caravanes en dehors des jours compris dans le forfait / jour</b>		4 €

**Les autres tarifs communaux sont inchangés.**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (0 vote contre, 0 abstention) le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs relatifs aux droits de place des métiers et caravanes des forains ainsi que ceux des cirques tels qu'exposés ci-dessus,
- **DIT** que ces tarifs seront repris dans le tableau général des tarifs communaux tel que figurant ci-dessous.

TARIFS	2017
<b>CIMETIERE</b>	
<b>Concessions cinquantenaires le m2</b>	
3,60 m2	30,00 €
4,60 m2	30,00 €
6,00 m2	30,00 €
<b>Concessions trentenaires le m2</b>	
3,60 m2	23,00 €
4,60 m2	23,00 €
6,00 m2	23,00 €
<b>Concessions de 15 ans</b>	
pour toute surface le m2	13,50 €
<b>Location caveau communal</b>	
1er trimestre (par jour)	0,35 €
2e trimestre	0,50 €
creusement de fosses(forfait)	186,00 €
exhumations à l'heure	26,00 €
<b>Columbarium</b>	
15 ans	402,00 €
30 ans	900,00 €
<b>TRANSPORT SCOLAIRE</b>	
Participation mensuelle	8,50 €
<b>CUISINE</b>	
Résidents EHPADS (2 repas et compléments)	10,36 €
Personnel (par repas)	4,70 €
Visiteurs (par repas)	5,80 €
Pompiers	5,80 €
Goûters centre de loisirs	0,72 €
Repas centre de loisirs	3,25 €
Portage repas domicile	8,30 €
Elèves hors commune	3,07 €
Elèves commune	2,36 €
Personnel communal et enseignants	4,40 €
Personnel Grand angoulême	4,60 €
Autres adultes hors commune	6,50 €
Judo (repas livrés)	5,80 €
ALSH St Michel (repas livrés)	4,70 €
Petits déjeuners, café d'accueil, catering	1,10 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017

Affiché le



ID : 016-211601133-20170411-2017\_069\_072\_4-DE

<b>ESPACE PUBLIC NUMERIQUE CYBER BASE</b>	
<b>Adhésion annuelle</b>	
tarif normal	10,40 €
tarif réduit (demandeurs emploi, scolaires, RSA...)	5,20 €
<b>Ateliers (durée : 90 mn)</b>	
<b>Tarif unitaire</b>	
tarif normal	4,20 €
tarif réduit	2,10 €
<b>Tarif 5 ateliers</b>	
tarif normal	15,60 €
tarif réduit	7,80 €
<b>Tarif 10 ateliers</b>	
tarif normal	21,00 €
tarif réduit	10,50 €
<b>Non adhérents</b>	
tarification horaire	1,00 €
<b>PHOTOCOPIES</b>	
A4 noir et blanc	0,10 €
A4 noir et blanc R/V	0,15 €
A4 couleur	0,40 €
A4 couleur R/V	0,50 €
A3 noir et blanc	0,20 €
A3 noir et blanc R/V	0,30 €
A3 couleur	0,60 €
A3 couleur R/V	0,80 €
Tarif annuel	190,00 €
<b>DROITS DE PLACE</b>	
<b>Marchés et foires (par jour au ml sur prof, max 5 m)</b>	
Abonnés	0,65 €
Occasionnel	1,00 €
<b>Expositions de véhicules</b>	
Forfait	100,00 €
<b>Hors marchés et foires étalages (au ml)</b>	
Abonnés	0,65 €
Occasionnel	1,00 €
<b>Camions magasins : forfait</b>	
FORFAIT 1/2 JOURNEE	50,00 €
FORFAIT JOURNEE	100,00 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017

Affiché le



ID : 016-211601133-20170411-2017\_069\_072\_4-DE

<b>PISCINE MUNICIPALE</b>	
<b>Tickets individuels (enfants jusqu'à 16 ans)</b>	
commune	1,80 €
hors commune	2,50 €
scolaires	1,50 €
<b>Adultes</b>	
commune	3,20 €
hors commune	4,60 €
<b>Cartes d'abonnement enfants 10 entrées</b>	
commune	12,00 €
hors commune	19,00 €
<b>Cartes d'abonnement enfants 25 entrées (famille de plus de 3 enfants)</b>	
commune	22,00 €
hors commune	36,00 €
<b>Cartes d'abonnement adultes 10 entrées</b>	
commune	26,00 €
hors commune	40,00 €
<b>LCR</b>	
habitants LOGELIA	25,00 €
habitants commune	106,00 €
habitants hors commune	196,00 €
association	106,00€
Réunions d'associations en semaine	Gratuit
jeunes LOGELIA	10,00 €
jeunes commune	48,00 €
jeunes hors commune	109,00 €
<b>CAUTION</b>	118,00 €
<b>SALLE DES FETES</b>	
<b>Réunions avec ou sans vin d'honneur, repas de famille....</b>	
commune	250,00 €
hors commune	500,00 €
association communale	250,00 €
association : gratuité / an	1
<b>Bals, lotos, diners dansants associatifs</b>	
commune	350,00 €
hors commune	650,00 €
<b>Manifestation à caractère commercial (spectacles, bals, lotos....)</b>	
commune	500,00 €
hors commune	900,00 €
<b>Office</b>	
Commune et hors commune	100,00 €
<b>Vidéoprojecteur</b>	
Commune et hors commune (gratuit pour les associations de LC)	30,00 €
<b>CAUTION</b>	
Commune et hors commune	800,00 €
<b>Remise en état de la salle commune et hors commune</b>	
<b>Facturé au temps passé</b>	

Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017

Affiché le



ID : 015-211601133-20170411-2017\_069\_072\_4-DE

<b>MEDIATHEQUE</b>	
<b>Document perdu, volé ou détérioré, équipement doc compris</b>	
Livre enfant, BD enfant et adulte (catégorie 1)	15,00 €
roman, documentaire, essai, cd, livre-cd (catégorie 2)	20,00 €
Livre d'art, document (avec au moins 2 cd), dvd (catégorie 3)	35,00 €
<b>LOCATION DU THEATRE</b>	
Les tarifs seront Révisés après la rénovation du théâtre	
<b>Conférence/Débat/Atelier/Séminaire - 1 journée</b>	
Associations couronnaises	50,00 €
Associations hors commune	90,00 €
Compagnie/Artiste	90,00 €
Particulier/Auto-entrepreneur/CE/Administrations	90,00 €
Entreprises	130,00 €
<b>Théâtre/Danse/Musique - 1 journée/1 montage et/ou répétition/ 1 ou 2 représentations</b>	
Associations couronnaises	100,00 €
Associations hors commune	130,00 €
Compagnie/Artiste	130,00 €
Particulier/Auto-entrepreneur/CE/Administrations	130,00 €
Entreprises	170,00 €
<b>Théâtre/Danse/Musique - 2 journées/1 montage et/ou répétition/ 1 ou 2 représentations</b>	
Associations couronnaises	130,00 €
Associations hors commune	150,00 €
Compagnie/Artiste	150,00 €
Particulier/Auto-entrepreneur/CE/Administrations	150,00 €
Entreprises	190,00 €
<b>Caution demandée pour la réservation du théâtre</b>	300,00 €
<b>TARIFS POUR LA BILLETTERIE DES SPECTACLES</b>	
Plein tarif	8,00 €
Tarif réduit (demandeurs d'emploi, personnes handicapées, bénéficiaires du RSA, moins de 18 ans, étudiant, lycéens sur présentation d'un justificatif	2,50 €
Tarif CE des entreprises de la commune	5,00 €
<b>FOURNITURES BADGES</b>	
Vente	10€
Remboursement après restitution	10€
<b>POLICE</b>	
Tarif pour la capture d'un chien en divagation sur le domaine public	Forfait 40 €

<b>Droits de place métiers des forains et cirques 2017</b>	Base / coefficient	Tarif en euros TTC
Moins de 100 m <sup>2</sup> : par m <sup>2</sup>		1.10 € / m <sup>2</sup>
De 100 à 200 m <sup>2</sup> : base 100 + formule = base 100 + coefficient X (nombre de m <sup>2</sup> - 100)	Base 100	88.00 € (forfait)
	Valeur coefficient	0.30 € / m <sup>2</sup>

Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017



Plus de 200 m <sup>2</sup> : base 200 + formule = base 200 + coefficient X (nombre de m <sup>2</sup> - 200)	Affiché le	12/04/2017
	Base 200	192,00 € (forfait)
	Valeur coefficient	0.10 € / m <sup>2</sup>
<b>Droits de place caravanes des forains 2017</b>		
Droit de place pour le stationnement des caravanes pour la durée de la fête foraine (forfait comprenant 2 jours avant et 1 jour après la fête)		30 € (forfait)
Droit de place pour le stationnement des caravanes en dehors des jours compris dans le forfait / jour		4 € / jour

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie, le 12 avril 2017

Le Maire,

Jean-François DAURÉ



Certifié exécutoire	
Après envoi à la Préfecture le	12 AVR. 2017
Et Publication ou notification du	13 AVR. 2017

